



REVUE D'ANALYSE COMPARÉE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

www.telescope.enap.ca

2014

Actes du colloque

QUELLES
RECHERCHES POUR QUELLE
ACTION PUBLIQUE?
LES DÉFIS D'UNE PRISE DE
DÉCISION MIEUX INFORMÉE

Allocution

Par **Nelson Michaud**, Directeur général,
École nationale d'administration publique
nelson.michaud@enap.ca

DÉPÔT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2014
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, 2014

ISSN 1929-3348 (en ligne)

Le choix des thèmes et des textes de *Télescope* fait l'objet d'une réflexion collégiale de la part des membres de L'Observatoire. Avant publication, tout article est soumis à un comité composé d'universitaires qui évalue son acceptabilité. En cas de controverse sur un article ou sur une partie d'un article, l'auteur est avisé. La révision linguistique est obligatoire. Elle est assurée par les services spécialisés de l'ENAP. La reproduction totale ou partielle de *Télescope* est autorisée avec mention obligatoire de la source. Les professeurs d'établissements d'enseignement ne sont pas tenus de demander une autorisation pour distribuer des photocopies.

Les numéros réguliers de la revue *Télescope* sont indexés dans EBSCO, Repère et Érudit (www.erudit.org/revue/telescope)

Télescope bénéficie du soutien financier de l'ENAP et du gouvernement du Québec.

INFORMATION ET ABONNEMENTS
eve.cloutier@enap.ca | 418 641-3000, poste 6574 | www.telescope.enap.ca

Bonjour à toutes et à tous,

C'est tout d'abord un honneur et un grand plaisir pour moi, ce matin, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à l'École nationale d'administration publique, l'ENAP. Ou, comme nous aimons le rappeler : à l'Université de l'administration publique.

C'est aussi une grande fierté de pouvoir utiliser cette tribune pour souligner et saluer, au nom de toute la communauté énapienne, les vingt années d'existence de L'Observatoire de l'administration publique. Motifs de grande fierté qui rejaillit sur l'ensemble de l'ENAP, l'expertise, la notoriété et la somme des réalisations de L'Observatoire en font un pôle majeur et un acteur de premier ordre dans le champ de connaissances et de pratiques qu'est l'administration publique.

Pour cette raison, je ne peux pas me permettre de laisser passer l'occasion unique de cet heureux anniversaire sans saluer et remercier son directeur actuel, M. André Fortier, de même que tous les anciens directeurs et directrices de L'Observatoire parmi lesquels, ce matin, certains nous font l'honneur et le bonheur d'être présents parmi nous : Mme Diane Wilhelmy, M. Louis Borgeat et M. Serge Belley.

Je ne peux pas non plus passer sous silence, bien qu'il ne soit possible de tous les nommer ici, les artisans, professeurs, administrateurs, agents de recherche et membres du personnel de soutien, qui se sont dévoués tout au long de ces deux décennies à faire de L'Observatoire ce qu'il est devenu aujourd'hui. Que toutes et tous se sachent saluer et remercier chaleureusement.

Enfin, je m'empresse également d'adresser des salutations et des remerciements enthousiastes aux organisateurs du présent colloque : MM. Pierre Cliche, Stéphane Paquin et Benoît Rigaud.

Le colloque qui nous réunit aujourd'hui pose une question plus pertinente que jamais. Se demander « *quelles recherches pour quelle action publique* » consiste à s'interroger sur l'importance des liens entre, d'une part, les travaux de la recherche et des universités et, d'autre part, leur utilité et leur valorisation dans la *praxis*, dans l'action de l'administration publique. Ces liens seraient souhaités féconds et étroits. Mais de tels souhaits, ne seraient-ils pas avant tout de l'ordre du slogan ou de la formule?

Je pense sincèrement que non. Parce que je crois, à l'instar de plusieurs, qu'il correspond plus que jamais à un devoir, à une exigence incontournable dans le contexte actuel d'attentes renouvelées – voire augmentées – envers les administrations et les services publics. Très brièvement, je me propose d'évoquer deux arguments qui soutiennent cette idée de pertinence et qui prennent appui eux-mêmes sur l'expérience : la notion de « croisements de savoirs » et la philosophie de la « recherche partenariale ».

D'abord, l'approche des croisements entre savoirs théoriques et savoirs pratiques. Pour être utile et répondre à la demande sociale, il est tout à fait admis que la recherche doit tenir compte des expériences et des enseignements en provenance des milieux de pratique. Inversement, pour bénéficier d'une meilleure formalisation de ses actions et décisions et, si je reprends mot pour mot le sous-titre du colloque, pour relever « les défis d'une prise de décision mieux informée », la pratique doit tenir compte des avancées les plus récentes en provenance des milieux de la recherche. De ces échanges ne peuvent que résulter des actions davantage réfléchies et des réflexions plus agissantes.

Selon la philosophie de la *recherche partenariale*, la recherche ne peut qu'être mutuellement profitable pour les praticiens et les chercheurs. Pour les milieux de pratique, notamment ceux qui n'ont pas toujours de capacité autonome de recherche, la recherche partenariale permet d'influencer de manière *utile* les agendas de chercheurs mieux informés des préoccupations et des besoins des praticiens. Pour les chercheurs, elle leur permet d'avoir accès à des terrains, à des données et à des problématiques bien ancrées dans l'empirie pour le développement de leurs réflexions et de leurs travaux théoriques. En somme, comme les partenariats d'affaires, la bonne recherche partenariale relève de la compréhension réciproque et de la convergence des intérêts.

Dans le champ de l'administration publique, tout l'enjeu consiste donc à développer la meilleure articulation possible entre les exigences scientifiques de la recherche universitaire et les demandes sociales qui influencent l'action publique. À ce chapitre, reconnaissons que l'expérience de l'Observatoire s'inscrit tout à fait, de manière cohérente et conséquente, dans cette mission d'animer l'interface entre la recherche et la pratique.

Quant à l'ENAP tout entière, elle se positionne à ce carrefour de collaborations en produisant de la recherche universitaire de haut niveau ET en contribuant à des services publics de qualité par la formation qu'elle dispense et par ses interventions auprès des praticiens.

Notre *Plan de développement stratégique* – qui sera lancé très prochainement – fait d'ailleurs une large place à cette question. Dans une orientation, qui est entièrement consacrée « à la recherche et à la valorisation des produits de la recherche en administration publique », on retrouvera des objectifs parmi lesquels, entre autres, l'École s'engagera ni plus ni moins qu'à : « *Accroître les retombées d'un maximum d'activités de recherche par le transfert, la valorisation, la vulgarisation et la diffusion des produits et des résultats de la recherche, notamment auprès des milieux de pratique* », tout en faisant systématiquement référence aux « *besoins émergents des administrations publiques* ».

Sur ces quelques réflexions introductives, Mesdames, Messieurs, je vous remercie et je vous souhaite un très bon colloque.